SEANCE DU COMITÉ DU 16 OCTOBRE 2017

_____

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept, le seize octobre à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de quatre vingt dix neuf à la Maison de la Chimie – 28, rue Saint-Dominique à Paris 7ème, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le neuf octobre deux mille dix sept.

Cinq délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Caroline Foucault, déléguée titulaire de la commune de Verrières-le-Buisson, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 26 juin 2017 ;

- a approuvé, à l'unanimité, le budget supplémentaire de l'exercice 2017 ;

- a approuvé, à l'unanimité, la délibération accordant au Sigeif sa garantie d'emprunt sous forme d'une cautionnement solidaire à la SEML Sigeif Mobilités à hauteur de 50 %, plus intérêts, frais et accessoires et s'il y a lieu intérêts de retard, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1618 000,00 euros souscrit par la SEML auprès de l'établissement bancaire Caisse d'Épargne ;

- a approuvé, à l'unanimité, la délibération fixant « l'élargissement » des domaines délégables au président du Sigeif votés en début de mandature en avril 2014. Ces ajouts concernent les conventions et avenants inférieures à 30 000,00 euros et la sollicitation de subventions par le président à tout organisme financeur ;

- a approuvé, à l'unanimité moins trois abstentions, le maintien au sein du Bureau du Sigeif de M. Michel Herbillon, représentant de Maisons-Alfort et démissionnaire de ses fonctions de vice-président en application de la loi interdisant le cumul d'un mandat de parlementaire avec des fonctions exécutives locales, en tant que « simple membre du Bureau du Sigeif » ;

- a approuvé, à l'unanimité, le versement aux communes adhérentes à la compétence électricité de la redevance R2 pour l'année 2017 ;

- a approuvé, à l'unanimité, la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestations événementielles dans le cadre du salon de l'AMIF. Afin d'assurer une répartition plus équitable de la charge de travail concernant l'organisation du stand commun aux cinq autres grands Syndicats d'Île-de-France (Sipperec, Sedif, Siaap, Syctom et Seine Grands Lacs), une nouvelle règle de fonctionnement prévoit désormais une coordination tournante afin que chaque Syndicat se charge, à tour de rôle, de la passation des marchés et de l'organisation du stand ;

…/…

- a approuvé, à l'unanimité, la convention entre le Sigeif, la commune de Garches et Enedis, pour la remise d'une partie d'un terrain qui cesse d'être affecté au service public de la distribution d'électricité ;

- a approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat pour l'accompagnement Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) entre les EPCI membres de la commission consultative paritaire et le Sigeif ;

- a approuvé, à l'unanimité, la modification apportée au tableau des effectifs du Sigeif, à compter du 1er novembre 2017 :

  - transformation d'un emploi de directeur territorial en emploi d'attaché hors classe ;

- a été informé, qu'en vue de la quatrième période (2018-2020) du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) Sigeif-Sipperec, les deux syndicats ont décidé de s'impliquer avec un acteur obligé, à l'image du dispositif avec EDF pratiqué par le Sigeif jusqu'en 2014. La formalisation du nouveau partenariat devant faire l'objet de quelques ajustements, l'affaire est retirée de l'ordre du jour de ce Comité ;

- a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion du Syndicat à l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) à compter du 1er janvier 2018, pour un montant annuel de 50 000,00 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 15.

Affiché le 16 octobre 2017,
Le Président du Syndicat,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEAN-JACQUES GUILLET
Maire de Chaville